

8^{ème} édition GRAND PRIX SAINTE-MAXIME

29 et 30 octobre 2022

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se) amateurs licencié(e)s dans une Fédération (voir cahier des charges FFG).

Le champ de joueurs sera limité à 90 joueurs dont 21 dames et 9 wild-cards

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières de WWAGR pour les dames quelques soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

2 places Dames et 7 places Messieurs (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas dans le champ au Mérite National ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être à jour à la clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

36 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs : Dames : bleues Messieurs : blanches

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales. Départs du 2^{ème} tour : ordre inverse des résultats du tour précédent.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe sur les trous n° 1-16-17-18.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et derniers trous.

ENGAGEMENT

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement sur réservation (vendredi 28 octobre 2022)

- Adultes : 80€
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après) : 40€
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003) : 40€

Les inscriptions devront parvenir, par courrier uniquement, au Golf avant le vendredi 14 octobre 2022, accompagnées du droit d'engagement adressé à :

GOLF DE SAINTE-MAXIME

Route du Débarquement - BP1- 83120 Sainte Maxime

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

PRIX

3 Brut Dames et 3 Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

COMITE DE L'EPREUVE

Chef Arbitre : Fatima BARBATE

Arbitre : à définir

Directeur du Golf : Stéphane HASSLER

Informations : pas de chariots en location. Pensez à amener le vôtre !